

Si le non l'emporte... L'Europe sera privée des institutions qui lui manquent pour exister sur la scène internationale : faux

Article rédigé par *Fondation de service politique*, le 03 mai 2005

Il ne faut pas se payer de mots : ces institutions n'existent pas et n'existeront pas davantage avec le traité constitutionnel.

Une présidence du Conseil européen, permanente, distincte des États membres, et dotée de pouvoirs réels, aurait pu constituer un pas important dans cette direction.